

Pourquoi encourager vos jeunes à voter

Face à la crise gouvernementale et à la complexité institutionnelle de notre pays, la tentation est grande de se désintéresser de la politique. En tant que parents, que dire à nos jeunes de 18 ans et plus qui, dimanche prochain, iront voter dans ces conditions si particulières? Vincent de Coorebyter, président du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques) décrypte la situation actuelle, tout en rappelant les mécanismes de base d'un scrutin démocratique.

INTERVIEW

Le Ligeur : Suite à la chute du gouvernement, nombreux sont les citoyens qui ont exprimé leur ras-le-bol de la politique, certains allant même jusqu'à brandir la carte du boycott des élections. Cette situation n'est-elle pas préoccupante?

Vincent de Coorebyter : "Dans les jours qui ont suivi cette crise politique plutôt spectaculaire, on s'est beaucoup focalisé sur l'hypothèse d'un boycott de la part d'une partie des électeurs. On verra bien ce que cela donnera le soir du 13 juin, mais il semble que cela se soit tassé et que la campagne ait repris le dessus. Quant au ras-le-bol et au manque d'intérêt, il faut reconnaître que ce sentiment n'est pas neuf dans le chef d'une partie de la population."

L.L. : Quelles sont les principales frustrations émises par cette population?

V. de C. : Il y a trois grandes frustrations souvent entendues et auxquelles on ne peut pas apporter la même réponse. Premier frustration : À quoi sert-il de choisir un parti plutôt qu'un autre puisque quelle que soit la manière dont on vote, ce sont de toutes façons les partis qui décident de la formule de gouvernement? Reconnaissons d'abord que c'est exact. Nous sommes dans un système de scrutin à la proportionnelle, pas à la majoritaire. Il ne dégage pas mécaniquement une majorité parlementaire. Là où les électeurs frustrés ou en colère ont tort, c'est lorsqu'ils imaginent que les partis font ce qu'ils veulent avec le résultat des élections. D'abord parce que le vote détermine le champ du possible : certaines coalitions sont possibles arithmétiquement tandis que d'autres ne le sont pas. Autre précision : ce ne sont pas seulement les calculs qui déterminent la formation des coalitions. Dans une certaine mesure, les partis tiennent aussi compte des évolutions électorales.

Deuxième frustration, souvent entendue : À quoi sert-il de voter puisque ce sont toujours les mêmes têtes que l'on voit et qui dirigent? Du côté francophone, si ce sont effectivement les quatre mêmes familles politiques qui participent au pouvoir depuis une dizaine d'années, c'est bien parce que c'est vers eux que se portent les votes. Il y a donc quelque chose d'un peu schizophrénique de la part des électeurs qui disent en avoir marre de voir toujours

les mêmes partis au pouvoir, mais qui ne votent pas pour d'autres. Rappelons la logique de l'élection, qui est respectée en fait et en droit : avant les votes, les compteurs sont tous à zéro ! Aucun parti n'a un score naturel ou une victoire acquise de manière mécanique. Il est intéressant de noter que cette campagne a fait une place sensiblement plus grande aux petits partis. On verra si dans le contexte de crise et la plus grande visibilité qui leur est offerte, ils additionnent une proportion plus importante de votes.

Troisième frustration, que l'on entendait déjà dans des campagnes antérieures, mais qui est beaucoup plus manifeste aujourd'hui : À quoi sert-il de voter, ils ne savent quand même pas résoudre les problèmes?"

Flamands et francophones : deux continents à la dérive

L. L. : Les partis politiques n'ont-ils pas fait preuve d'un manque de responsabilités lors de cette dernière crise?

V. de C. : "Sur le plan institutionnel et linguistique - qui a quand même été un des grands facteurs de crises politiques ces trois dernières années - il y a bel et bien une responsabilité de ceux qui étaient à la manœuvre et qui étaient en charge de ces dossiers. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ont échoué, donc qu'il y a eu un déficit d'efficacité.

Autre point très particulier de cette législature : les positionnements tactiques d'un certain nombre de partis ont été nombreux et manifestes et n'ont pas contribué à l'avancement rapide et efficace des différents dossiers. Cependant, au-delà du déficit d'efficacité et de la stratégie des partis, il faut bien reconnaître que la situation était objectivement très complexe. Et que quels que soient les hommes et les femmes qui étaient chargés de dénouer le nœud constitutionnel et linguistique, le défi était majeur.

Ceci dit, s'il y a eu un échec à ce niveau-là, c'est bien parce que le degré de mécontentement à propos des volontés et des priorités des différents partis est devenu particulièrement élevé. Entre Flamands et francophones, c'est désormais un peu comme la dérive des continents. Incontestablement, la démocratie belge, surtout au niveau fédéral, fonctionne sans visée collective partagée ou si on veut prendre des termes un peu plus moralisateurs, sans sens évident de l'intérêt général."

L. L. : Les citoyens souffrent aussi de cette complexité intentionnelle. Car comment s'intéresser à la chose politique si on ne la comprend plus?

V. de C. : "C'est effectivement un vrai problème ! En Belgique, on a la complexité inhérente à un État fédéral, avec plusieurs niveaux de pouvoir qui connaissent à la fois une vie parlementaire et une vie gouvernementale propres. Certes, cette complexité n'empêche pas les institutions de fonction-



En 2007, le Ligeur publiait un dossier sur ces jeunes qui votent pour la 1^{re} fois. Retrouvez-le sur www.leligeur.be > En savoir +

ner. Mais, pour la majorité des citoyens, cela engendre un problème de mauvaise compréhension donc, de méfiance et de désintérêt. Parce que, devant un jeu politique peu lisible, on se sent désarmé, on a l'impression que la démocratie ne fonctionne pas comme elle le devrait. On dit qu'en démocratie le peuple est souverain : pour jouer pleinement ce rôle, les électeurs doivent pouvoir voter en toute connaissance de cause. En Belgique, ils ont l'impression que, même quand ils font des efforts pour s'informer, l'obstacle à franchir est gigantesque. Au jour le jour, les grands médias concentrent davantage leurs informations et leurs analyses sur l'articulation des institutions et des partis entre eux, sur les jeux tactiques de ces derniers, plutôt que sur les enjeux de fond. Il faudrait beaucoup plus de rappels de ces éléments de base. Il y a donc tout un travail de pédagogie à faire, en permanence."

Une voix ne compte pas, mais chaque voix est comptée

L. L. : Que dire à nos jeunes qui, le 13 juin prochain, iront voter pour la première fois dans un contexte particulier?

V. de C. : "Je pense qu'il faut d'abord leur rappeler ce qu'est le mécanisme du vote et le fait que, comme on le soulignait au début de l'interview, tout est ouvert. Bien sûr, il ne faut pas fétichiser le vote individuel. Quand on dit au citoyen 'Votre voix compte', en laissant sous-entendre 'Votez dans tel sens et vous allez en voir les résultats', c'est une arnaque intellectuelle. Un vote individuel ne pèse à peu près rien. Le principe de base de la démocratie est que l'on partage la décision entre tous les citoyens, donc que la voix individuelle de l'électeur est noyée dans la masse. Une voix ne compte pas. Par contre, chaque voix est comptée. Ce qui a réellement un impact, ce sont les voix qui s'additionnent et qui, ensemble, peuvent faire basculer les choses."

Autre chose à rappeler aux jeunes : le citoyen n'est pas seulement un électeur. À tout moment, indépendamment du moment même du vote, chaque citoyen a aussi la possibilité de peser sur l'évolution électorale, par une implication en politique en devenant lui-même candidat ou en jouant un rôle dans la vie d'un parti politique. La démocratie, c'est aussi ce travail permanent de participation au débat public, de tentative de convaincre, de défendre certaines idées ou valeurs.

Dernier élément enfin : contrairement à ce que l'on croit encore trop souvent, tous les partis politiques ne sont pas aussi identiques les uns les autres. Certes, ces dernières années, les formations politiques ont eu tendance à atténuer ce qu'elles ont de plus spécifique, à rendre leur doctrine et surtout leur communication plus lisse afin de séduire le plus large public. Malgré tout cela, il n'en reste pas moins que tous les programmes reflètent la philosophie de base, le système de valeurs et l'histoire des partis politiques. Prenons donc le temps, notamment avec les jeunes, d'aller au-delà de la communication des partis et d'analyser, de comparer ce qu'ils nous proposent."

SAVOIR +

Sur www.leligeur.be, retrouvez l'intégralité de l'interview de Vincent de Coorebyter et dans la rubrique Actu jeunes, les clés pour comprendre et faire comprendre à vos ados les enjeux ainsi que l'analyse des résultats au lendemain du 13 juin.

■ Propos recueillis par **Anouck Thibaut**

Encore sous mon toit !

VOTRE QUESTION

Mon fils a 21 ans, ne travaille pas et passe ses journées à ne rien faire. Il est chez moi en garde alternée. Je supporte cette situation depuis deux ans et je sature : ai-je un recours pour le mettre à la porte ?

La "garde partagée" n'a plus de raison d'être puisque votre fils est majeur. Il est donc libre de vivre où il le souhaite, et ni vous ni son père n'êtes plus obligés de l'héberger. Vous n'êtes tenus d'assumer financièrement votre fils que tant qu'il est mineur ou majeur en formation. Vous pouvez donc aller à la commune pour la faire radier de votre adresse, même si c'est difficile à faire en tant que parent. S'il se retrouve vraiment dans une situation de besoin, il pourrait éventuellement vous demander une petite pension alimentaire. Mais celle-ci serait très limitée et dépendrait tant de ses revenus que des vôtres, ainsi que de vos charges.